



Membre du SWISS
SAILING
Association des Clubs
de Voile du Léman

Case postale 265
CH-1110 Morges 1
Tél. (021) 811.55.22
Fax (021) 811.55.23
E-mail : mail@cnmorges.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GENERALE DE PRINTEMPS

Jeudi 4 Mars 2010, 20h
SNMC- Société Nautique Montreux Clarens

Le président remercie la SNMC et son Président, Marco Astolfi, de nous faire l'honneur d'accueillir l'ACVL pour son Assemblée Générale dans leur club house. Il lui cède la parole pour le message de bienvenue et présente le responsable des sports de la ville de Montreux, M. Laurent Wehrli. Le président présente encore les invités habituels, Vincent Hagin VP-Swiss Sailing et Thierry Peitrequin, qui remplace son fils Nicolas, de Nautisme Romand. Roger Staub et l'adjudant Cornu n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation par courrier électronique du 10 Fev 2010 et rappels du 13 et 22 Fev, qui a été complété selon la demande des clubs et séries :

1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES

| <i>Effectifs</i> | <i>30 Clubs</i> | <i>14 Séries</i> | |
|-------------------------|-----------------|------------------|----------|
| Inscrits | 9 Clubs | 3 Séries | |
| Excusés | 7 Clubs | 5 Séries | |
| Présents ou représentés | 11 Clubs | 5 Séries | soit 36% |
| MIA (non excusés) | 12 Clubs | 4 Séries | |

La présence est faible... !

Le Président demande que les clubs évitent d'agender leur AG en même temps que l'ACVL (CNV...) cad les premiers jeudis de Mars et de Novembre.

Au comité, Ben Devaud et Dominique Hauser prient de les excuser

2.- APPROBATION DU PV DE L'AG d'AUTOMNE (5 Nov 2009)

Le PV a été transmis avec la convocation de cette AG.

La parole n'étant pas demandée, le PV est adopté.

3.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

Un Aigle, un faucon ou un vautour ? Chacun se sera fait son idée du rapace qui a repris la « Coupe des Cents Guinées » à la SNG. Ce qui est certain c'est que le vol gracieux et la célérité* du trimaran d'Oracle n'auront laissé aucune chance au team d'Ernesto Bertarelli qui se sont fait mettre KO en deux rounds rapides et sans appel. Cette défaite amère, c'est principalement courue sur le tapis vert ouvrant une brèche à une escalade technologique stupéfiante mais qui n'aurait jamais du exister ; mais dont il faut bien admettre qu'elle a été gagnée de main de maître. Russel aura eu sa revanche...

Certes, on ne pourra que constater que l'interprétation des juges de New York n'ont pas respecté l'habituel outrecuidance du Defender à maintenir en respect les Challengers par le biais de tribunaux et des règlements favorables, comme cela avait été le cas au cours de décennies précédentes. Cette fois, une approche plus conciliante, toute helvétique, a mis le Defender sur ses pattes-arrières et il n'a eu qu'à subir son triste sort. Bonnes intentions, vision ou tentatives de conciliation ont été balayés nonchalamment par la hargne ou de la mauvaise foi dont raffole la « Supreme Court » dont la partialité est en contradiction avec nos valeurs nationales de respect et de justice. On pourrait malheureusement faire un parallèle avec les événements courants entre Berne et Tripoli... et, à sa juste mesure, entre l'ACVL et SwS...

En effet, 2009 a été une année passablement agitée pour l'ACVL junior avec une réorganisation qui a du être mise sur pied rapidement pour palier le licenciement du headcoach de la relève de SST. Nous avons protesté énergiquement cette décision, qui reste du recours de la société anonyme SST ; mais nous avons aussi réagi sur d'autres sujets brûlants émanant d'un nouveau règlement imposé par Swiss Olympique. Vincent Hagin aura fort à faire pour nous clarifier les méandres du système et les conséquences sur notre région.

Dans les grandes lignes, une coordination régionale obligatoire avec entraîneur dédié, des moniteurs professionnels, le tout agrémenté à la sauce de règlements, de procédures « Piste » lourdisssimes et de délais butoirs à respecter, faute de quoi les subventions sont perdues à jamais. A sa décharge, SwS est forcée de suivre les directives émises par SwO et renvoie la patate chaude aux régions, tout comme la confédération se décharge sur les cantons. On ne peut que critiquer le manque de transparence et de communication sur le sujet qui a généré un débat douloureux entre notre région et la fédération récemment. Communication vous dites ? Ce n'était pas en écrivant des articles dans une revue en papier glacé qu'on allait résoudre ces problèmes, loin s'en faut.

Ces nouvelles dispositions, dont les détails complets nous seront exposés samedi à Berne, exaspèrent le besoin de renforcer notre structure régionale pour défendre nos intérêts. Ceci aura des conséquences significatives sur les budgets et notre méthode de travail, comme cela vous sera présenté ce soir. L'avantage, c'est que notre région est forte et bien préparée depuis de longues années pour faire face à ce nouveau challenge. En alimentant plus de la moitié des espoirs de l'élite, elle prouve qu'elle maîtrise parfaitement les méthodes de formation et a déjà une excellente infrastructure qu'il faut maintenant adapter aux nouvelles contraintes. Je suis confiant que les clubs de l'ACVL comprendront les enjeux de maintenir des juniors motivés, source d'inspiration pour d'autres jeunes qui en attireront d'autre et qui deviendront peut-être vos futurs membres actifs.

Du côté de la jauge, comme souhaité par la commission, c'est plutôt calme. Quelques ajustements mineurs des paramètres de calcul vont resserrer la flotte pour augmenter la compétitivité. La commission technique a été approchée par d'autres régions qui fatiguent de leurs systèmes archaïques ou coûteux. Des discussions prometteuses pour exporter la SRS sont en cours, ce qui confirmerait le bien fondé du développement et récompenserait nos efforts. Une proposition de nouvelle répartition de la flotte pour 2011 vous sera présentée en primeur ce soir.

Merci encore à mon comité qui me soutient et où chacun assure sa tâche dans son domaine respectif afin d'assurer la bonne marche de notre association.

*Célérité : "vitesse" de propagation d'une *perturbation* dans un milieu

4.- COMMUNICATION SWISS SAILING

Vincent Hagin (VP SwS), Dominique Hauser (excusé)

Vincent confirme les informations ci-dessus, sur les directives de Swiss Olympique qui sont implémentés en cascade au travers de fédérations sportives... SwS est donc complètement tributaire des directives de Swiss Olympique, et en particulier que SwS est classé grade 1 dont découlent les subventions.

Pour les déclarations J+S non payées, il faut contacter Carolina Ranft ou Joël Broye, responsables de J+S. Par ailleurs, le fond de soutien Roni Pieper est quasiment vide, mais Vincent recommande toute de même de une demande à SwS, Martin Vogler, si par hasard d'autres régions n'ont pas saisi leur chance.

Vincent a pris note de l'inorganisation des 420 et va voir ce qu'il peut faire.

Vincent Zanlonghi (CNM) déplore qu'un juge national ou international ne puisse plus officier s'il n'a plus qu'une carte de membre passif d'un club ; cas concret de J.-R. Grivel (CNM). Réponse de Séverine Terrier : un juge doit être membre de SwS et doit donc être un membre actif. Les clubs qui ont tout intérêt à conserver leurs juges sont invités à proposer des solutions, comme compléter la part active (50.-) de la cotisation, pour éviter ce genre de situation qui pourrait entraver l'organisation de championnats nationaux.

Yorick rappelle que Vincent, en tant que vice-président de SwS, est préfiguré pour remplacer Roger à la fin de son mandat. Sa connaissance intime des structures de Swiss Olympique et son origine Lémanique pour défendre nos intérêts en fait de lui un candidat crédible. Il l'encourage à se rendre dans les clubs et appréhender leur besoins.

5.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE

Jean-Claude Bossonney

C'est un peu calme au sud du Léman. Boss exprime des inquiétudes sur l'activité du CVE qui est un peu aux abonnés absents ces derniers temps. Yorick a été invité à l'AG départemental pour y établir des contacts plus étroits. Malheureusement, la séance de l'ACVL junior se tenant le même jour et au vu des événements (voir juniors), il a du renoncer à cette première rencontre.

6.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS

Xavier-D. de Cocatrix

I.- ACTIVITES MISES SUR PIED

- camps multiséries organisés :

MONTEYNARD 04-09 juillet 2010 pour Optimist, Laser, 420 : il est organisé par Benoît Deutsch et moi-même

CAP D'AGDE 24-28 octobre 2010 pour Optimist, Laser, 420 : il est organisé par Jean-Paul Peyrot.

OPTIMIST :

Riva : 29-31 mars 2010 Le Havre : 30-02 mai 2010 Workum : 13-16 mai 2010 St Raphaël 10-16 avril 2010

LASER :

Hyères : 02-05 avril 2010

420 :

CIMA Marseille : 10-12 avril 2010

Remarque importante : le règlement de sélection 2010 des 420 n'a pas été agréé par SwS. Sur quel règlement court-on en attendant ? Quelles sont les « règles du jeu » ? Le règlement 2009 est introuvable. Il faut que cette série s'organise

entraînements régionaux :

PRINTEMPS

- séries Optimist, Laser, 420 : dates 20-21 et 27-28 mars 2010
- l'organisation se fait avec Didier Lenormand, lieu : Morges CNM

AUTOMNE

- séries : Optimist, Laser, 420
dates : 06-07 novembre 2010, localisation à déterminer 27-28 novembre 2010, localisation par série à déterminer
11-12 décembre 2010 (en réserve) localisation à déterminer
- l'organisation se fait avec J-P Peyrot

ENTRAINEMENTS AVANT REGATES MULTISERIES

Ders entraînements seront mis sur pied le samedi de 10.00 h. à 12.00 h. lors des régates multiséries à Vidy, Morges, Vevey-La Tour, Vallée de Joux et Versoix.

II.- FINANCES

Elles sont saines. Subventions du SPORT-TOTO du canton de Vaud (fr 19'000.-), de la Fédération genevoise des clubs de voile pour le Sport-Toto du canton de Genève (fr 7'000.-) et de Swiss Sailing (fr 11'389.- dont fr 5'000.- du Fond Pieper) Mes remerciements à ces institutions. Un merci encore à l'ACVL qui nous paie nos frais administratifs annuels. Toutes les cotisations de l'ACVL junior ont été payées par l'ACVL, qui en a fait la facturation. Je remercie sincèrement tous les clubs qui nous soutiennent. Comme convenu, les comptes ACVL junior ont été intégrés à ceux de l'ACVL, vérifiés par Thomas Hunziker et Manuel Stern.

Le budget 2010, basé sur la mise en place de notre nouvelle structure, prévoit une perte prévisionnelle de fr 55'000.- en cas de non-obtention de subventions du Sport Toto Genève, de sponsors (en cours de recherche), de SwS Fond Pieper, de SwS et de J+S. En effet le remaniement de SwS nous impose la plus grande prudence quant aux prévisions futures.

En cas de problèmes ou de non-acceptation de ce budget, on proposera des solutions alternatives telles que :

- augmentation du prix des cours, entraînements et camps
- annulation de ces cours, entraînements et camps
- augmentation des cotisations des clubs de l'ACVL
- dons des clubs
- dons divers, etc

III.- JEUNESSE + SPORT ET SWISS SAILING JUNIOR

RAPPEL

- J + S : dates des cours :

| | |
|----------------------|---|
| formation J + S 1 : | |
| 20 participants max. | cours en français (inscription jusqu'au 15.02.2010) |
| Versoix | 16-18 avril 2010 |
| | 23-25 avril 2010 |

modules de perfectionnement :

| | |
|----------------------|---|
| 12 participants max. | cours en français (inscription jusqu'au 01.03.2010) |
| Neuchâtel | 20 mars 2010 |

| | |
|----------------------|---|
| 12 participants max. | cours en français (inscription jusqu'au 05.04.2010) |
| Pully | 05 juin 2010 |

- **nouvelles de la Commission Swiss Sailing Team (SST)** : selon ce que l'on a pu entendre à notre assemblée, SST a engagé un Head coach en la personne de Thomas Reulein. SST est dirigé par Reiner Staub, qui remet en place le Talent pool.

- annonces de camps, entraînements, etc pour J+S et SwS :

Swiss Sailing
Maison du Sport
à l'att. de M. Ruedi Christen
case postale 606
3000 BERN 22
téléphone : privé : 033 437 95 76
prof : 031 359 72 68
natel : 079 454 32 10
e-mail : ruedi.christen@swiss-sailing.ch

-certificats de jauge : s'adresser à :
Monsieur
URS WYLER
Pra Collomb 32
3280 MORAT
téléphone : privé : 026 670 23 46
prof : 031 931 14 31
e-mail : fam.wyler@bluewin.ch

IV.- DIVERS

- Au CNH : Un bateau de surveillance Novamarine avec moteur de 40 CV est à vendre aux environs de fr 3'000.-. Il est visible à Corsier. Contacter Pascal Imbert

- J'attire l'attention sur le problème des sièges enfants avec rehausse obligatoire depuis 2010 pour les enfants jusqu'à 12 ans et de moins de 1.50 ml. (le plus simple est que chaque enfant, lors des déplacements, emporte avec lui sa rehausse).

- Vu l'obligation de J+S par rapport au cours de samaritain avec le CPR dès 2010, la FGCV (fédération Genevoise des Clubs de Voile) va mettre sur pied des cours samaritains avec le CPR ouverts à tous les moniteurs. Les clubs sont priés d'informer la FGCV par une liste du nombre de moniteurs, avec nom et prénom, qui sont intéressés par cette formation. Le plus simple est de communiquer cette liste à Xavier de Cocatrix, qui fera suivre.

- J'attire encore l'attention sur les **formulaires J+S suivants**, valables dès 2010, soit :
- Directives pour l'organisation des camps J+S.....
- Concept sportif Jeunesse de SST
- Directives voiles GU4 qu'il faut remplir
- Annonce / données initiales pour les cours et camps J+S

V.- CHANGEMENTS DE RESPONSABLES DANS LES CLUBS ET SERIES

- dans les clubs :

CNM : Jean-Bernard LUTHER remplace Christine Smith et reprend la responsabilité des juniors

CNP : Yves THEUNINCK remplace Alain Testuz, qui fonctionnera à SST comme membre du comité de sélection dès cette année.

Merci à Christine Smith et à Alain Testuz pour leur travail de responsables juniors de club

- dans les séries : pas de changement

VI.- NOUVEAUTES DANS LES CLUBS

rien de nouveau

REMARQUE FINALE :

| | |
|---|--------------|
| Participation à la dernière assemblée junior de printemps : | 24 personnes |
| Nombre d'invités représentés : | 3 |
| Nombre de clubs représentés : | 11 sur 23 |
| Nombre de séries représentées : | 3 sur 5 |
| Nombre d'entraîneurs représentés : | 7 sur 10 |

Tous les grands clubs, avec des entraîneurs, étaient présents, sauf la SNG-YLSNG
Donc bonne participation de gens très motivés, que je remercie encore sincèrement.

Gland, le 04 mars 2010

Xavier-D. de Cocatrix
responsable ACVL junior

S'ensuit un long débat sur le financement de la nouvelle structure de l'ACVL junior. Le budget montre de façon évidente le transfert de charges qui émane de la fédération vers les régions,

transpiré des nouvelles directives de Swiss Olympique. Le poste de coordinateur de la relève, a l'origine financé directement par SwS, à ensuite été attribué à SST, puis le poste a été supprimé pour réapparaître avec un cahier de charges révisé. Afin de pouvoir prétendre à des subventions, la nouvelle structure impose dans les grandes lignes une coordination au niveau régional (dont un entraîneur, présentation en détail le 6 Février à Berne). De facto, les régions doivent mettre en place une structure assez lourde dont le financement est à sa charge. Yorick explique que notre région se trouve dans une bonne situation, de part sa masse citrique, et devrait se donner les moyens de pérenniser une structure de cette envergure. Cette nouvelle organisation implique une augmentation de budget de l'ordre de 40-50'000.- supérieurs aux budgets des années précédentes dont il faut trouver le financement. Des voies sont discutées comme le mécénat, soutient évidemment idéal considérant nos structures légères mais évidemment difficile à trouver en ces temps d'incertitudes économiques (Xavier précise qu'un donateur à généreusement offert 4'200.- pour soutenir les Optis il y a quelques jours, il en faudrait 10 comme lui...) et un dossier sponsoring est en préparation (mes excuses à Jean-Paul qui n'a pas eu l'occasion de le présenter...).

Vincent Zanlonghi (CNM) propose que la cotisation des clubs soit augmentée, pour aider également les juniors. Séverine Terrier précise que ce genre de décision ne peut être voté que si le point est prévu à l'ordre du jour, ce qui sera le cas en Automne.

8.- Calendrier, Challenge ACVL

Y. Klipfel (B. Devaud, excusé)

Le calendrier est disponible sur le site ACVL. Plusieurs clubs n'ont pas encore confirmé leurs dates. Annoncer rapidement tout changement. Le « Passion Régate » clôture fin Mars 2010. Pour info, la région 2 boucle leur calendrier à mi septembre pour l'année suivante. Un exemple à suivre...

- Challenge ACVL

Yorick rappelle les grandes lignes du Challenge ACVL, soit 3 bateaux formant un team qui défend les couleurs d'un club.

Le CNM ayant proposé de greffer le Challenge sur le Grandbordenuy, nous allons tenter l'expérience cette année en proposant quelques parcours bananes en journée et un long parcours nocturne, avec heure de clôture raisonnable, une planche de prix attrayante et pasta-party. Ceci permet de bénéficier de la synergie d'une régates importante et centrée sur le lac afin attirer une participation globale. L'ACVL et le CNM attendent vos champions...

9.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Y. Klipfel

- SRS 2010

Peu de changements à signaler pour SRS 2010 qui adaptera de manière chirurgicale les paramètres de calcul pour mieux pondérer l'allégeance d'ancienneté, limiter la surface hors taxe max. de spi pour éviter les excès, et réduire l'influence des élancements (les vieux "élancés" se rattrapant par l'allégeance d'âge). Par ailleurs l'étalement de la flotte sera légèrement atténuée.

- SRS 20xx

L'idée de faire naviguer tous les bateaux ensemble est certes séduisante mais, on le sait depuis longtemps, est un travail laborieux (certains diront utopique). En effet, essayer de compenser des bateaux construits dans le but de régater contre des unités prévus pour la plaisance n'est pas chose facile. Le moteur de calcul SRS permettrait de différencier les caractéristiques entre les Racer et Cruiser, sans mesure additionnelle il est important de le noter. Une fois la flotte scindée par indice de performance, il est alors possible de la grouper par classe de performance, comme aujourd'hui. L'AG affiche son intérêt et le concept sera présenté plus en détail à l'AG d'automne. Il est important de préciser que ceci concerne le règlement d'application (du recours de l'AG de l'ACVL) et non le calcul du TCF (du recours du bureau de calcul SRS).

Il est précisé que le paramètre Racer / Cruiser sera disponible cette année déjà et figurera sur les certificats de jauge des bateaux. Ceci permettrait aux clubs intéressés de tester le principe et de nous offrir un retour en cours d'année. Les clubs souhaitant participer à cette évaluation peuvent contacter Yorick.

- SRS news

La commission technique a été approchée par George Pfurtscheller, responsable ABC de la région Zurich. Sachant que la région Constance s'y intéresse également, leur Yardstick maintenant clairement renié, de bonnes perspectives le déploiement de SRS se présentent.

Un élément qui aura son influence dans ce déploiement est l'indépendance du bureau de calcul du rating par rapport aux régions et SwS. Il est alors envisagé de séparer le site de calcul du fichier de gestion de la flotte et d'offrir un calcul de jauge en tolling. Ceci n'aura aucune impact sur la fonctionnalité du site tel que connu actuellement par les navigateurs, mais permettra d'émettre des jauges en tolling vers n'importe quel région du monde qui s'y intéressera.

Une option plus lointaine de vendre des clones du site de gestion de la flotte à d'autres régions, évidemment indépendants de notre database, est alors possible, tout en assurant un revenu sur investissement à l'ACVL par le biais de royalties.

- Cours Freg

Le CNM informe que le cours Freg a du être reporté au 1^{er} mai. Ce cours est ouvert à tous les clubs intéressés à utiliser ou à perfectionner son exploitation.

- Coût d'une régata

Sur la base du Grandbordenuy, Eduard Borgatta (CNM) a exposé une étude sur les couts réels d'une régata et la liste des actions à ne pas oublier pour son organisation. Ceci permet de transmettre le « bébé » en douceur lorsqu'un bénévole ne souhaite pas remplir.

Une discussion sur le sujet est initiée par Vincent Zanlonghi (CNM). Il propose une approche concertée pour un « juste prix » d'une manifestation. L'objectif étant de mieux appréhender le prix réel pour justifier le montant des finances d'inscription et d'éviter une sous-enchère qui peut avoir de conséquence sur les finances des clubs. En effet, si les régates internes sont pratiquement toutes administrées par les membres du club, ce n'est souvent pas le cas lorsque la régata s'ouvre et propose une planche de prix, des événements et autres apéros racoleurs. Vincent dirigera un group de travail et Yorick prendra contact avec les clubs pour nommer un représentant.

Les fichiers, adaptables à d'autres régates de plus ou de moindre importance, permettent une discussion avec d'éventuels sponsors sur la base de chiffres concrets pour leur exposer le budget réel d'une régate afin d'en justifier l'investissement. Un outil qui peut être d'une grande aide pour « vendre » un événement, développement que le CNM met volontiers à disposition de l'ACVL sur simple demande au secrétariat.

10.- RAPPORT DES COMPTES

Olivier Laurent

Rapport du trésorier à l'AG du 4 mars 2010 à Montreux-Clarens

COMPTES D'EXPLOITATION 2009

Pour les RECETTES :

Les recettes de l'ACVL sont constituées principalement des cotisations de clubs et des séries, soit 30 clubs à Fr. 200.-- = Fr. 6'000.— et 14 séries ou aspro à Fr. 100.-- = Fr. 1'400.--.

L'ACVL encaisse par ailleurs pour le compte de l'ACVL juniors auprès des clubs suisses les cotisations juniors pour un montant total de Fr. 5'700.— qui lui est intégralement reversé.

Les autres recettes proviennent de l'encaissement des taxes de jauge et de la vente des cagnards pour un montant brut total de Fr. 19'685.—, et quelques Fr. 22.— d'intérêts bancaires.

Le total des recettes se monte donc à Fr. 27'107.—, non compris les Fr. 5'700.— d'encaissements ACVL juniors qui lui ont été intégralement reversés.

Pour les DEPENSES :

Les frais administratifs (Fr 2'768.90) sont les frais de fonctionnement du comité et du secrétariat ACVL pour Fr. 1'538.90 et la participation au frais de secrétariat ACVL Juniors pour 2008 et 2009 au total de Fr. 1'230.--. Aucune somme n'avait été provisionnée en 2008.

L'hébergement du site Web de l'ACVL a coûté Fr. 325.--

Les dépenses comptabilisées pour la jauge concernent les frais de développement importants de modification de la jauge (SRS09) et de l'adaptation du site de la jauge, l'adaptation FREG, mais également la fabrication des panneaux de course (104 en 2009) et les frais de fonctionnement de la commission technique. Le poste représente une somme de Fr. 25'899.79.

Les frais de banque et frais Paypal s'élèvent à Fr. 1'229.72. Ils sont constitués principalement des frais Paypal (encaissement sécurisé sur internet) qui se montent à ~6% du produit réalisé par la jauge.

L'exercice 2009 se termine avec un excédent de dépenses de Fr. 4'766.41.

EXPLICATIONS :

Le montant de l'excédent de dépenses est important, il s'explique principalement:

- par un dépassement des frais de jauge de ~ Fr. 12'400.— atténués par un excédent de recettes au même titre d'environ ~Fr. 4'700.--, soit une différence de Fr. 7'700.--
- des dépenses extraordinaires de Fr. 1'650.— dont un don ABVL (Fr. 1'000.--), une indemnité graphiste du logo de Fr. 250.— et un abandon de Fr. 400.— de créances enregistrées par erreur.
- Des non-dépenses sur certains postes au montant de Fr. 4'200.—.
- Des factures de l'exercice 2008 non provisionnées (Fr. 2'500.--) ont été réglées en 2009.

Thônex, le 4 mars 2010

Votre trésorier

Olivier Laurent

Pour le BILAN :

Nos liquidités au 31 décembre 2010 s'élèvent :

- Pour l'ACVL : Fr. 26'101.34 (compte UBS Fr. 25'206.55 et compte PayPal Fr. 894.79),
- Pour l'ACVL Juniors, qui gère son propre compte : Fr. 72'650.26

Des actifs transitoires, soit des cotisations arriérées au 31.12.2009 pour 1'012.35 et un stock de panneaux de course évalué à Fr. 2'000.--, soit 40 panneaux de course (~100 achetés - 100 vendus). Le montant reste donc inchangé par rapport à celui de l'an dernier.

Notre fortune totale se monte ainsi à Fr. 101'793.95 à laquelle il convient de déduire la dette à court terme de Fr. 3'163.- qui sont principalement des factures à porter au compte de l'exercice 2009, mais qui n'étaient pas réglées au 31.12.2009.

En ce qui concerne les arriérés de cotisations, l'année 2009 a vu son montant passer de Fr. 3'003.35 à Fr. 1'012.35. Merci aux clubs et séries qui se sont acquittés cette année, en plus de leurs cotisations annuelles des 2/3 des arriérés enregistrées. Je tiens encore à signaler que depuis début janvier 2010, 2 aspro retardataires se sont acquittés de leurs cotisations 2009 et de la totalité de leurs arriérés, réduisant à Fr. 312.35 la somme totale encore à percevoir pour le passé. Ces reliquats au montant de Fr. 312.35 seront envoyés aux intéressés avec les cotisations 2010 d'ici une dizaine de jours. Merci de vous acquitter de vos cotisations dès que possible, ça facilite le travail du comptable.

Il reste comme l'an dernier un stock d'environ), ce qui représente une valeur estimée à Fr. 2'000.- à porter à l'actif du bilan au 31.12.2009.

Le bilan total de l'ACVL au 31.12.2009 s'élève ainsi à CHF 101'763.95

Thônex, le 4 mars 2010

Votre trésorier

Olivier Laurent

11.- RAPPORT DES CONTROLEURS

Thomas Hunziker et Manuel Stern (excuses), lecture par Yorick

Rapport des Contrôleurs aux comptes à l'Assemblée Générale de l'ACVL du jeudi 4 mars 2010

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'ACVL et de l'ACVL Junior pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Ce contrôle a été effectué le 16 février 2010 en présence de M. Xavier de Cocatrix pour l'ACVL Junior et de M. Olivier Laurent pour l'ACVL. Nous nous sommes assurés que le bilan et le compte de Pertes et Profits étaient conformes à la réalité.

Toutes les pièces nous ont été présentées et les trésoriers ont répondu clairement à toutes les questions que nous leur avons posées. Nous avons dès lors constaté que les comptes de bilan et de pertes et profits étaient conformes à la réalité. Les comptes de l'ACVL Junior sont correctement intégrés dans ceux de l'ACVL.

Il faut relever l'excellent travail du trésorier de l'ACVL pour l'encaissement de pratiquement toutes les cotisations en retard et nous remercions les Clubs et Séries qui s'en sont acquittés. La tenue des comptes est tout à fait conforme aux statuts de l'ACVL.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 2009 tels qu'ils vous ont été présentés et vous invitons à donner décharge au Comité pour sa gestion.

Nous attirons votre attention sur le budget 2010 de l'ACVL junior qui ne pourra être tenu qu'avec l'obtention de diverses subventions. Les comptes de l'ACVL junior permettraient toutefois de tenir une année sans contributions. Ensuite, le comité de l'ACVL devra soumettre des propositions. Nous remercions les trésoriers pour leur excellent travail.

Fait à Genève, le 1er mars 2010

Les contrôleurs aux comptes :

Manuel STERN (CNV)

Thomas HUNZIKER (CNBC)

Sans même avoir le temps de passer à un vote, les comptes sont approuvés par applaudissement nourris du Trésorier, que le Président salue pour son travail et engagement.

12.- BUDGET 2009

Olivier Laurent

BUDGET 2010 :

Aux recettes :

Les cotisations des 30 clubs : Fr. 6'000.--

Les cotisations de 14 séries : Fr. 1'400.--

Pour la Jauge :

Les encaissements des certificats de jauge de 15.- sont estimés à 750 soit Fr. 11'250.--

La vente de nouveaux cagnards 100 à Fr. 65.- soit Fr. 6'500.-

Aux dépenses :

Pour la jauge, un budget de Fr. 16'000.— est alloué, soit environ le montant net des encaissements produits par ladite jauge.

Les autres postes du budget sont maintenus à des niveaux similaires à ceux des années précédentes.

Avec ces montants, il en résulterait un bénéfice budgétaire de Fr. 1'750.--

Thônex, le 4 mars 2010

Votre trésorier

Olivier Laurent

Plusieurs membres observent que le poste « jauge » représente un poste majeur et que les finances sont déficitaires depuis 3 ans, depuis qu'a été mise en place le nouveau site de la jauge SRS. Si l'investissement initial était important pour développer la plateforme, il avait été ensuite vendu comme un outil de simplification administrative qui devrait assurer un revenu à l'association. Yorick explique que le site a du être modifié par trois fois du aux changements qui ont été opérés sur la formule et par l'introduction de nouveaux paramètres de mesures. Ceci a impliqué une refonte conséquente du site qui a en effet dépassé les prévisions. Il explique que cette année, les changements sont chirurgicaux et devraient se limiter à quelques milliers de francs, par ailleurs on va tout faire pour ventiler le solde du stock de cagnards.

S'en suit une discussion sur le juste prix d'une « jauge » que certains trouvent trop bas. Considérant le prix d'une jauge ORC ou IRC (80-250 € par année) et les nouveaux besoins financiers nécessaires à la formation de nos juniors, l'idée de leur demander un effort supplémentaire semble séduisante et vendable. En effet, les quelques 850 bateaux jautés pourraient très certainement accepter d'augmenter leur contribution de 10-20 francs (une bière par équipier...), pour autant qu'il y ait une vraie valeur ajoutée à la clef. L'affectation de

cet effort directement à la formation de la jeunesse est un acte louable et fédérateur qui devrait trouver un écho favorable auprès des navigateurs qui peinent à trouver des équipiers. Ce point n'ayant été prévu à l'ordre du jour, il sera soumis à l'AG d'Automne. L'assemblée approuve le budget.

13.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Logo

Comme demandé, le Logo a été adapté par Benoit Clément est acclamé. Le Président va pouvoir changer de chemise....

- Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale d'Automne 2008

Jeudi 4 Novembre 2010 à 20h (Musée du Léman à Nyon)

Jeudi 10 Mars 2011 à 20h (CVV - Vidy)

Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat. La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les clubs et séries présents et clos la séance en remerciant encore la SNMC pour l'accueil et l'assemblée passe à l'apéritif, organisé par Michel Detrey, président du SISL.

BONNE SAISON VELIQUE